

Nomenclatures 2008
NAF rév. 2 - CPF rév. 2

Section C
Division 11

11 FABRICATION DE BOISSONS

Cette division comprend la fabrication de boissons, telles que les boissons non alcoolisées et les eaux minérales, la fabrication de boissons alcoolisées obtenues principalement par fermentation, de bières et de vins, ainsi que la fabrication de boissons alcoolisées distillées.

Cette division ne comprend pas :

- la production de jus de fruits et de légumes (cf. 10.32Z)
- la production de boissons à base de lait (cf. 10.51A)
- la fabrication de produits à base de café, de thé ou de maté (cf. 10.83Z)

11.0 FABRICATION DE BOISSONS

11.01 Production de boissons alcooliques distillées

11.01Z Production de boissons alcooliques distillées

Cette sous-classe comprend :

- la fabrication de boissons alcoolisées distillées destinées à la consommation : whisky, cognac, gin, liqueurs, spiritueux consommés à l'eau, autres apéritifs à base d'alcools, etc.
- la fabrication de boissons mélangées avec des boissons alcoolisées distillées
- le mélange de spiritueux distillés
- la fabrication d'alcools neutres

Cette sous-classe comprend aussi :

- le vieillissement des boissons alcoolisées distillées pour compte propre
- les traitements œnologiques des boissons alcoolisées distillées

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la fabrication de boissons alcoolisées non distillées (cf. 11.02-11.06Z)
- la fabrication d'apéritifs à base de vins (cf. 11.02B) et de vermouths (cf. 11.04Z)
- la fabrication d'apéritifs sans alcool (cf. 11.07B)
- la fabrication d'alcool éthylique de synthèse (cf. 20.14Z)
- la fabrication d'alcool éthylique de fermentation (cf. 20.14Z)
- l'embouteillage et l'étiquetage simples dans le cadre du commerce de gros (cf. 46.34Z) et pour compte de tiers (cf. 82.92Z)
- l'exploitation de cave pour vieillissement des boissons alcoolisées distillées, pour compte de tiers (cf. 52.10B)

Produits associés : 11.01.10, 11.01.99

11.02 Production de vin (de raisin)

11.02A Fabrication de vins effervescents

Cette sous-classe comprend :

- la fabrication de champagnes
- la production de vins mousseux et de crémants

Cette sous-classe comprend aussi :

- le mélange, la purification et l'embouteillage des vins effervescents
- la fabrication de vin effervescent sans alcool ou faiblement alcoolisé
- le vieillissement des vins effervescents pour compte propre
- les traitements œnologiques des vins effervescents

11 BOISSONS

11.0 BOISSONS

11.01 Boissons alcoolisées distillées

11.01.1 Boissons alcoolisées distillées

11.01.10 Boissons alcoolisées distillées

CC : - eaux de vie de raisin ou de marc (cognac, armagnac, etc.)

- alcools de grain (whisky, gin, genièvre, etc.)

- alcools de canne (rhum, tafia)

- alcools de fruits ou légumes (vodka, eau de vie de prunes, etc.)

- liqueurs digestives

- spiritueux anisés consommés à l'eau et autres apéritifs à base d'alcool

CA : - fruits à l'eau de vie

- alcools non dénaturés titrant moins de 80 degrés

- alcools neutres

- boissons mélangées avec des boissons alcoolisées distillées

NC : - apéritifs à base de vin (11.02.12) et vermouths (11.04.10)

- apéritifs sans alcool (11.07.19)

11.01.9 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration de boissons alcoolisées distillées

11.01.99 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration de boissons alcoolisées distillées

CC : - opérations partielles ou totales du processus de production des produits concernés, réalisées par un sous-traitant sur des intrants possédés par le donneur d'ordre. Ces opérations sont rémunérées pour le travail qu'elles représentent et peuvent comprendre la fourniture de matières premières complémentaires

Par exemple :

- distillation à façon d'alcools

- traitements œnologiques des boissons alcoolisées distillées

NC : - produits du même domaine, fabriqués par un sous-traitant propriétaire des intrants (voir postes précédents)

11.02 Vins de raisin

11.02.1 Vins de raisin frais ; moûts de raisins

11.02.11 Vins mousseux, issus de raisin frais

CC : - champagnes

CA : - vins mousseux naturels

- vins délimités destinés à la fabrication de champagnes et de mousseux

11.02.12 Vins de raisin frais, à l'exclusion des vins mousseux ; moûts de raisins

CC : - vins de raisin frais, à l'exclusion des vins mousseux

- vins destinés à la transformation en eau de vie, vinaigre, alcool, vermouth, etc.

CA : - moûts de raisins destinés à la fabrication du vin

- apéritifs à base de vins

- vins sans alcool ou faiblement alcoolisées

NC : - "vins" de fruits (11.03.10)

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la fabrication d'apéritifs à base de vins (cf. 11.02B) et de vins aromatisés (cf. 11.04Z)
- l'exploitation de cave pour vieillissement du vin, pour compte de tiers (cf. 52.10B)
- l'embouteillage et l'étiquetage simples dans le cadre du commerce de gros (cf. 46.34Z) et pour compte de tiers (cf. 82.92Z)

Produits associés : 11.02.11, 11.02.99p

11.02B Vinification

Cette sous-classe comprend :

- la fabrication de vins à partir de raisins de cuve
- la fabrication de vins à partir de moût de raisin concentré
- la fabrication de vins doux naturels et de vins de liqueur

Cette sous-classe comprend aussi :

- le mélange, la purification et l'embouteillage du vin
- la fabrication de vin sans alcool ou faiblement alcoolisé
- la fabrication d'apéritifs à base de vins
- le vieillissement des vins pour compte propre
- les traitements œnologiques des vins

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la fabrication de vins effervescents (cf. 11.02A)
- la fabrication de vins aromatisés (cf. 11.04Z)
- l'exploitation de cave pour vieillissement du vin, pour compte de tiers (cf. 52.10B)
- l'embouteillage et l'étiquetage simples dans le cadre du commerce de gros (cf. 46.34Z) et pour compte de tiers (cf. 82.92Z)

Produits associés : 11.02.12, 11.02.20, 11.02.99p

11.03 Fabrication de cidre et de vins de fruits

11.03Z Fabrication de cidre et de vins de fruits

Cette sous-classe comprend :

- la fabrication de boissons alcoolisées fermentées, mais non distillées, à base de fruit : cidre, poiré et autres vins de fruits

Cette sous-classe comprend aussi :

- la fabrication d'hydromel, de saké, et de boissons mélangées contenant des vins de fruits

Cette sous-classe ne comprend pas :

- l'embouteillage et l'étiquetage simples dans le cadre du commerce de gros (cf. 46.34Z) et pour compte de tiers (cf. 82.92Z)

Produits associés : 11.03.10, 11.03.99

11.04 Production d'autres boissons fermentées non distillées

11.04Z Production d'autres boissons fermentées non distillées

Cette sous-classe comprend :

- la fabrication de vermouths et d'autres vins aromatisés

Cette sous-classe ne comprend pas :

- l'embouteillage et l'étiquetage simples dans le cadre du commerce de gros (cf. 46.34Z) et pour compte de tiers (cf. 82.92Z)

Produits associés : 11.04.10, 11.04.99

11.02.2 Lie de vin ; tartre

11.02.20 Lie de vin ; tartre

CC : - tartre et lie de vin

11.02.9 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration de vins de raisin

11.02.99 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration de vins de raisin

CC : - opérations partielles ou totales du processus de production des produits concernés, réalisées par un sous-traitant sur des intrants possédés par le donneur d'ordre. Ces opérations sont rémunérées pour le travail qu'elles représentent et peuvent comprendre la fourniture de matières premières complémentaires

Par exemple :

- pressage de raisin
- mise en cave
- traitements œnologiques des vins

NC : - *produits du même domaine, fabriqués par un sous-traitant propriétaire des intrants (voir postes précédents)*

11.03 Cidre et autres vins de fruits

11.03.1 Autres boissons fermentées (cidre, poiré, hydromel) ; mélanges de boissons alcoolisées

11.03.10 Autres boissons fermentées (cidre, poiré, hydromel) ; mélanges de boissons alcoolisées

CC : - cidres, poirés

CA : - hydromel, saké, "vins" de fruits (de palme, de figues, etc.)

- "bières" autres que de malt (de gingembre, de mil, etc.)

11.03.9 Opérations sous-traitées dans le cadre de l'élaboration du cidre et d'autres vins de fruits

11.03.99 Opérations sous-traitées dans le cadre de l'élaboration du cidre et d'autres vins de fruits

CC : - opérations partielles ou totales du processus de production des produits concernés, réalisées par un sous-traitant sur des intrants possédés par le donneur d'ordre. Ces opérations sont rémunérées pour le travail qu'elles représentent et peuvent comprendre la fourniture de matières premières complémentaires

Par exemple :

- pressage de fruits pour la fabrication de cidre et autres vins de fruits

NC : - *produits du même domaine, fabriqués par un sous-traitant propriétaire des intrants (voir postes précédents)*

11.04 Autres boissons fermentées non distillées

11.04.1 Vermouths et autres vins de raisin frais aromatisés

11.04.10 Vermouths et autres vins de raisin frais aromatisés

CC : - vermouths, autres vins aromatisés et apéritifs similaires à base de vin

NC : - *vins doux naturels (11.02.12)*

11.05 Fabrication de bière

11.05Z *Fabrication de bière*

Cette sous-classe comprend :

- la fabrication de bière par fermentation, à partir d'eau, de malt et de houblon

Cette sous-classe comprend aussi :

- la fabrication de panachés et de bières sans alcool ou faiblement alcoolisées

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la fabrication de levures (cf. 10.89Z) ou de malt (cf. 11.06Z)

Produits associés : 11.05.10, 11.05.20, 11.05.99

11.06 Fabrication de malt

11.06Z *Fabrication de malt*

Cette sous-classe comprend :

- la fabrication de malt

Produits associés : 11.06.10, 11.06.99

11.07 Industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes

11.07A *Industrie des eaux de table*

Cette sous-classe comprend :

- la production d'eaux minérales naturelles et d'autres eaux embouteillées

- 11.04.9 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration d'autres boissons fermentées non distillées**
- 11.04.99 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration d'autres boissons fermentées non distillées**
 CC : - opérations partielles ou totales du processus de production des produits concernés, réalisées par un sous-traitant sur des intrants possédés par le donneur d'ordre. Ces opérations sont rémunérées pour le travail qu'elles représentent et peuvent comprendre la fourniture de matières premières complémentaires
 NC : - *produits du même domaine, fabriqués par un sous-traitant propriétaire des intrants (voir postes précédents)*
- 11.05 Bière**
- 11.05.1 Bière, à l'exclusion des résidus de brasserie**
- 11.05.10 Bière, à l'exclusion des résidus de brasserie**
 CC : - bières, gueuze, panachés, bières sans alcool, etc.
 NC : - *bières autres que de malt (11.03.10)*
- 11.05.2 Résidus de brasserie et de distillerie**
- 11.05.20 Résidus de brasserie et de distillerie**
 CC : - résidus de brasserie et de distillerie
- 11.05.9 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration de la bière**
- 11.05.99 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration de la bière**
 CC : - opérations partielles ou totales du processus de production des produits concernés, réalisées par un sous-traitant sur des intrants possédés par le donneur d'ordre. Ces opérations sont rémunérées pour le travail qu'elles représentent et peuvent comprendre la fourniture de matières premières complémentaires
 NC : - *produits du même domaine, fabriqués par un sous-traitant propriétaire des intrants (voir postes précédents)*
- 11.06 Malt**
- 11.06.1 Malt**
- 11.06.10 Malt**
 CC : - malt d'orge ou d'autres céréales, torréfié ou non
- 11.06.9 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration du malt**
- 11.06.99 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration du malt**
 CC : - opérations partielles ou totales du processus de production des produits concernés, réalisées par un sous-traitant sur des intrants possédés par le donneur d'ordre. Ces opérations sont rémunérées pour le travail qu'elles représentent et peuvent comprendre la fourniture de matières premières complémentaires
 NC : - *produits du même domaine, fabriqués par un sous-traitant propriétaire des intrants (voir postes précédents)*
- 11.07 Boissons rafraîchissantes ; eaux minérales et autres eaux en bouteille**
- 11.07.1 Eaux minérales et boissons rafraîchissantes**
- 11.07.11 Eaux minérales et gazeuses, non sucrées, ni aromatisées**
 CC : - eaux de source et eaux minérales, naturelles ou non, gazeuses ou plates, conditionnées pour la consommation
 NC : - *glace hydrique (35.30.21) et eau potable distribuée (36.00.11)*

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la fabrication de glace (cf. 35.30Z)
- l'embouteillage et l'étiquetage simples dans le cadre du commerce de gros (cf. 46.34Z) et pour compte de tiers (cf. 82.92Z)

Produits associés : 11.07.11, 11.07.99p

11.07B Production de boissons rafraîchissantes

Cette sous-classe comprend :

- la production de boissons rafraîchissantes non alcoolisées, édulcorées et/ou aromatisées telles que citronnade, orangeade, cola, boissons au thé, boissons énergétiques, boissons à base de fruits, tonics, etc.
- la production de sirops de fruits
- la production de boissons sans alcool diverses

Cette sous-classe comprend aussi :

- la production "d'apéritifs" sans alcool
- la production de laits aromatisés

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la production de jus de fruits et de légumes (cf. 10.32Z)
- la production de boissons à base de lait (cf. 10.51A)
- la fabrication de produits à base de café, de thé ou de maté (cf. 10.83Z)
- la production de boissons à base d'alcool (cf. 11.01Z-11.05Z)
- la production de vins sans alcool (cf. 11.02)
- la production de bières sans alcool (cf. 11.05Z)
- l'embouteillage et l'étiquetage simples dans le cadre du commerce de gros (cf. 46.34Z) et pour compte de tiers (cf. 82.92Z)

Produits associés : 11.07.19, 11.07.99p

11.07.19 Autres boissons non alcoolisées

CC : - boissons rafraîchissantes sans alcool à base d'eau

- limonades, boissons et concentrés aux extraits de plantes (colas, tonics, thés), boissons aux fruits, gazéifiées ou non, sodas

- sirops de fruits

- apéritifs sans alcool

CA : - laits aromatisés

NC : - *poudres ou composants pour boissons (10.89.19)*

- *jus de fruits et légumes (10.32)*

11.07.9 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration d'eaux minérales et boissons rafraîchissantes

11.07.99 Opérations sous-traitées intervenant dans l'élaboration d'eaux minérales et boissons rafraîchissantes

CC : - opérations partielles ou totales du processus de production des produits concernés, réalisées par un sous-traitant sur des intrants possédés par le donneur d'ordre. Ces opérations sont rémunérées pour le travail qu'elles représentent et peuvent comprendre la fourniture de matières premières complémentaires

Par exemple :

- préparation des ingrédients entrant dans la composition des boissons

NC : - *produits du même domaine, fabriqués par un sous-traitant propriétaire des intrants (voir postes précédents)*